



Stockholm, Suède • 11 Mai 2014

Les Affirmations de Stockholm: *Un plaidoyer renforcé et élargi*

Le Cinquième Colloque international des Églises témoignant avec les migrants (CWWM, Consultation of Churches Witnessing With Migrants) s'est tenu le 11 mai 2014 à l'église Emmanuel de Stockholm, à la veille du 7^e Forum mondial sur la migration et le développement. Nous étions quarante participantes et participants de 24 pays, représentant les trois communautés qui constituent le CWWM: les migrants, les organisations de migrants, ainsi que les institutions ecclésiales et œcuméniques. Nous nous sommes réunis sept mois après le Sommet de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui s'est tenu en octobre 2013 à New York, où nous avons produit notre document en 17 points sur le plaidoyer. À Stockholm, nous avons retravaillé le document sur le plaidoyer, nous avons étudié à nouveau la signification de la migration et nous avons décidé d'étoffer, de renforcer et d'élargir notre conception et notre pratique du plaidoyer et de la justice dans le développement. Nous avons aussi examiné nos ressources théologiques et éthiques pour redécouvrir les fondements normatifs de notre activité de plaidoyer.

Profitant de l'élan donné par le Quatrième CWWM, à New York, et réaffirmant l'analyse en 17 points formulée dans le document du CWWM sur le plaidoyer, les participantes et participants du Cinquième CWWM réitèrent leur volonté d'un monde dans lequel les gens ne sont plus contraints à la migration. Nous sommes conscients que nous avons une vocation collective à défendre les causes avec les communautés de migrantes et migrants, en élaborant de nouveaux récits accompagnant les paradigmes de la migration et du développement, en faisant connaître ces nouveaux récits à notre base, en créant des plateformes pour les droits des migrantes et migrants et en utilisant notre pouvoir collectif pour dire la vérité aux puissants. Que ce soit au niveau de la base ou aux niveaux national, régional et international, nous devons continuer de demander instamment que d'autres structures soient mises en place pour pouvoir soutenir et protéger les migrants ainsi que leurs droits fondamentaux.

Justice dans le développement, migrations et droits humains

La justice dans le développement constitue le cadre général du CWWM pour les activités de plaidoyer. Ses piliers – la justice de redistribution, la justice économique, la justice sociale, la justice environnementale et la redevabilité envers la population – en constituent le fondement et sont indissociables.

La justice dans le développement a un caractère à la fois mondial et local.

Reconnaissant que la migration *forcée*, les violations des droits de la personne et l'injustice dans le développement sont inextricablement liés, nous réaffirmons l'aspect indissociable de la migration (les individus qui se déplacent), des droits humains et de la justice dans le développement. Dans le langage théologique de la base d'inspiration religieuse du CWWM, cela n'est rien de moins qu'un péché social et structurel.

Plaidoyer

Tout comme il est impossible de comprendre les réalités de la migration *forcée* sans comprendre les interdépendances entre les aspects liés à la race, à la problématique hommes-femmes, au sexe et à la sécurité, il n'est pas non plus possible d'exploiter tout le potentiel du plaidoyer sans insister pour qu'il soit multiple, polyarchique et stratégique, tout en veillant à ne pas reproduire les pratiques qui attisent le capitalisme néolibéral de la mondialisation, y compris ses formes étatique et bureaucratique.

Formes de plaidoyer

Dans ce contexte, nous formulons à l'intention de notre base les recommandations suivantes:

Élaborer un **protocole** définissant comment nous, les Églises, réagissons face aux situations urgentes de vie et de mort auxquelles sont confrontées les communautés migrantes aujourd'hui;

Coordonner un **rapport parallèle collectif** des organisations affiliées au CWWM à l'attention des examens périodiques universels de l'ONU et du Groupe de suivi sur les migrants, sur les questions relatives aux droits des victimes et des plus vulnérables;

Formuler des **options concrètes** concernant les objectifs de développement durable pour l'après-2015 s'inspirant de l'analyse du document sur le plaidoyer du CWWM;

Continuer notre **analyse collective** des causes fondamentales de la migration *forcée* et du rôle de l'Église pour mettre en œuvre la justice dans le développement;

Élaborer un **récit parallèle** reposant sur des perspectives d'inspiration religieuse fondées sur le cadre de la justice dans le développement, qui pourra être utilisé pour éclairer et enrichir la rhétorique et les méthodes de travail d'autres initiatives en cours, comme la Campagne pour des objectifs populaires de développement durable (Campaign for Peoples' Goals on Sustainable Development);

Développer une **sensibilité autocritique et réfléchie et un engagement** envers le besoin de recherche systématique et de réflexion sur le travail de plaidoyer, notamment en faisant en sorte que les communautés d'inspiration religieuse repensent leurs stratégies et méthodes de travail, avant tout en nouant le dialogue avec un éventail plus large de parties prenantes incluant les pouvoirs publics et en portant à leur attention les analyses, les positions sur le plaidoyer et les documents connexes des organisations de la société civile.

Justice, plaidoyer, hospitalité: l'exigence éthique

Tout comme nous affirmons que la migration *forcée*, les violations des droits de la personne et l'injustice dans le développement sont inextricablement liés, nous réaffirmons l'aspect indissociable de la migration (les individus qui se déplacent), des droits humains et de la justice dans le développement. Dans le langage théologique de la base d'inspiration religieuse du CWWM, cela n'est rien de moins qu'un péché social et structurel.

Nous affirmons une fois encore que la migration *forcée* implique la dispersion, le déplacement et le déracinement; elle s'accompagne donc toujours d'une aliénation et de la création d'«étrangers» ou d'«autres». En effet, la migration *forcée* radicalise l'expérience d'être l'«étranger» ou l'«autre» à notre époque, et la présence parmi nous de l'étranger met en exergue les problèmes, perspectives et possibilités de transformation qui façonnent nos pratiques du plaidoyer. Ici, l'hospitalité et le plaidoyer s'entremêlent.

Si nous avons affirmé à New York que, dans la tradition biblique, l'existence de l'autre s'accompagne toujours d'une exigence éthique d'hospitalité, à Stockholm nous nous sommes retrouvés confrontés aux lacunes de l'hospitalité, dans un monde profondément inégal. Les usages de l'hospitalité ne tendent pas toujours vers une authentique compassion et ne se traduisent pas non plus forcément par des gestes de miséricorde ni par des actes de justice. Quand l'hospitalité s'inscrit dans les rituels du pouvoir et des privilèges, elle légitime les structures d'aliénation qui ont besoin d'étrangers à même de recevoir les gestes d'hospitalité. Ces logiques d'exclusion – qu'elle soit fondée sur la race, le sexe, la sexualité ou la sécurité – sont reproduites dans les structures d'hospitalité sans qu'on les ait éliminées ni transformées. Ainsi, même si cette hospitalité se préoccupe directement de la condition d'«étranger» provoquée par la migration *forcée*, elle peut s'avérer n'être qu'une réponse – quoique nécessaire – insuffisante pour surmonter la migration *forcée*. D'où la nécessité de gestes de miséricorde et d'actes de justice dans le cadre de la justice du développement.

L'avenir du plaidoyer

À Stockholm, on nous a mis en demeure de porter notre regard au-delà de l'hospitalité conventionnelle, vers un type d'hospitalité où les gestes de miséricorde et les actes de justice constituent ensemble une hospitalité radicale pouvant donner à la fois aux étrangers et aux pourvoyeurs d'hospitalité la possibilité de bien vivre ensemble dans un esprit authentique de partenariat, de solidarité et d'hospitalité.